

LES PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES



" CONTACT "

Gastro-Entérite Aiguë (GEA), Gale,
Clostridium difficile...

Transmissions des germes par
les mains



" GOUTTELETES "

Infection Respiratoire Aiguë (IRA),
Grippe, COVID...

Expectoration, toux



" AIR "

Tuberculose...

Fines particules en suspension
dans l'air



Vérifier la prescription médicale
Réaliser les soins en dernier

Se référer aux protocoles en vigueur dans l'établissement



ÉQUIPE MOBILE EN HYGIÈNE

Pas d'Équipe Mobile en Hygiène

**N'HÉSITEZ PAS A NOUS
CONTACTER !**

2023

GUIDE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

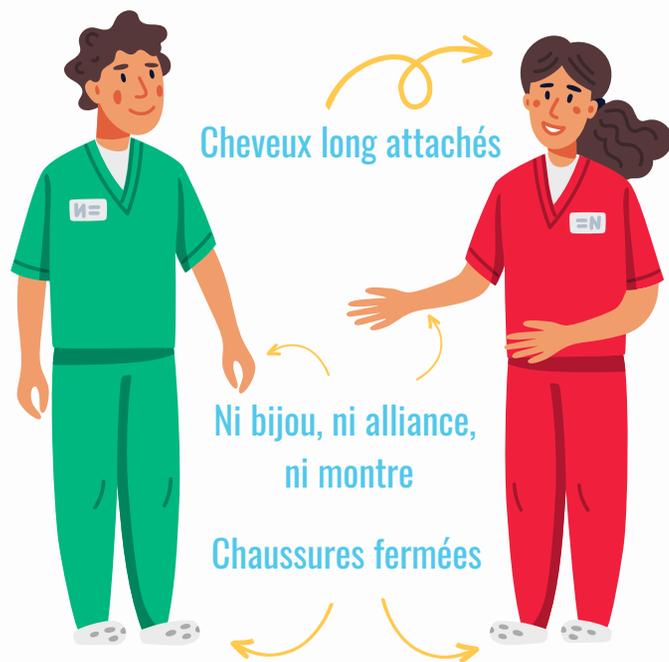
Prévention du Risque Infectieux



LES PRÉ-REQUIS

Tenue de travail propre dédiée à l'établissement

- Tunique/ pantalon /chaussures
- Avant-bras dégagés
- Gilet en dehors des soins



Ongles courts
Ni vernis, ni faux ongles



Barbe et moustache courte

LES PRÉCAUTIONS STANDARD

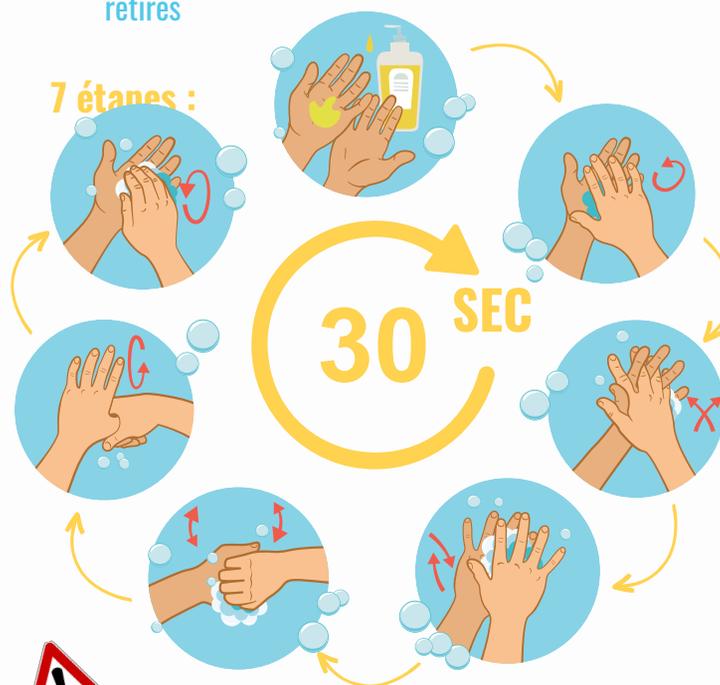
#1 hygiène des mains



Effectuer une hygiène des mains

- Avant un contact avec le résident
- Avant un geste aseptique
- Après un risque d'exposition à un produit biologique d'origine humaine
- Après un contact avec le résident et/ou son environnement
- Avant de porter des gants et après les avoir retirés

7 étapes :



On privilégie la désinfection avec produit hydro-alcoolique. SAUF SI les mains sont visiblement souillées, c'est savon doux

#2 Équipements de Protection Individuelle (EPI)

- Tablier à usage unique pour tous soins souillants/mouillants
- **1 paire de gants = 1 soin = 1 résident**
- Gants à usage unique sont à porter **UNIQUEMENT** si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, lésions
- Masque et lunettes de protection pour tous soins à risque de projection de liquides biologiques

#3 Hygiène respiratoire

- Porter et faire porter un masque **à toute personne présentant des symptômes respiratoires**

#4 Accidents d'Exposition au Sang (AES)

- Éliminer **IMMÉDIATEMENT** après le soin tout objet piquant tranchant
- Se référer à la conduite à tenir de l'établissement

#5 Gestion des excréta

- **Porter les EPI**
- Ne pas vidanger manuellement/ ni rincer les bassins, urinaux...

#6 Gestion de l'environnement

- Utiliser du matériel ayant subi une procédure de traitement adaptée